

L'appel de Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, aux entreprises en faveur des personnels médicaux

« Dans la lutte contre la propagation du COVID-19, les professionnels de santé sont en première ligne.

Sur le territoire du Dunkerquois comme ailleurs, qu'ils soient professionnels en établissement (CHD, cliniques...) ou médecins et infirmiers libéraux, ambulanciers ou autres professionnels de santé de ville, ils sont entièrement mobilisés et je les en remercie au nom de tous les Dunkerquois.

Leur dévouement à la cause de la protection de la population est remarquable et nous devons tous, individuellement, les aider en respectant scrupuleusement les gestes barrières qui ont été définis.

Au-delà de ces gestes individuels, il est aussi important de coordonner collectivement nos efforts pour leur apporter le maximum de soutien possible.

C'est dans ce cadre et en ma qualité de maire que je lance un appel aux entreprises du territoire.

Il est possible que certaines entreprises locales disposent de matériels de protection sanitaire, soit au titre de leur activité courante, soit parce qu'elles auront effectué des commandes en prévision des mesures de précaution qui ont été mises en place.

Ces matériels peuvent être des masques, des bouteilles de gel hydro-alcoolique, des gants, des blouses, des charlottes en papier, des combinaisons en papier, des sur-chaussures, mais aussi des lingettes désinfectantes, des sprays désinfectants, des bidons de désinfectant...

Pour les entreprises qui détiendraient ce type d'équipements ou de produits, je les invite à mettre à la disposition des professionnels de santé tout ou partie de leurs stocks.

La Ville de Dunkerque assurera en un lieu unique* le stockage de ces matériels et, en lien avec les représentants des professions médicales, assurera leur répartition auprès des personnels de santé du territoire.

Les entreprises peuvent contacter les services de la ville au 06 74 80 19 70 ou par courriel : contact@ville-dunkerque.fr. Les modalités de dépôt leur seront explicitées.

Je sais que sur le territoire dunkerquois, la solidarité est une valeur particulièrement forte et je compte sur nos entreprises pour démontrer, une nouvelle fois, que les Dunkerquois sont capables de se mobiliser rapidement et fortement en faveur de celles et ceux qui en ont besoin. Aujourd'hui, ce sont les professionnels médicaux qui ont besoin de notre solidarité coordonnée. »

***Le site de stockage sera ouvert dès cet après-midi à 14h puis chaque jour, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.**

Vos contacts

Lorrie Gourdin

Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69

lorrie.gourdin@tud.fr

Eric Angelica

Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95

eric.angelica@tud.fr

Thomas Roussez

Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39

thomas.roussez@tud.fr